

LES RESSOURCES DE LA RELIGIOSITÉ POPULAIRE

Étienne GRIEU

La prédication du pape François, qui valorise la piété du peuple, remet sur le métier la question de la religion populaire. L'histoire montre que cette religiosité préserve le christianisme de devenir sec et abstrait. Quels en sont les traits ? Qu'est-ce que cela nous dit de la figure de l'Église qu'elle présuppose ?

Les accents de la prédication du pape François remettent au premier plan une question que nous considérons peut-être – du moins en France – comme une affaire classée : celle de la religiosité populaire. Les belles empoignades auxquelles elle avait donné lieu dans les années soixante-dix¹ se sont aujourd'hui calmées ; mais surtout, la religiosité a, depuis cette époque, beaucoup bougé, du fait notamment de l'exode rural, de la sécularisation croissante, de l'effacement des cultures régionales, de l'augmentation des années de scolarisation des jeunes. Si bien qu'on peut se demander s'il existe encore un « catholicisme populaire ». Faut-il considérer qu'il s'est éteint ? L'affirmer, ce serait faire l'impasse sur les apports des chrétiens venus d'outre-mer, d'Europe du Sud, d'Afrique, d'Asie ou d'Europe de l'Est qui, aujourd'hui, dans les banlieues françaises, y remplissent les églises et y renouvellent

Jésuite, professeur de théologie
au Centre Sèvres.

1. Voir le recueil de textes du frère Serge Bonnet, o.p., réalisé par Yann Raison du Cleuziou : *Défense du catholicisme populaire*, Cerf-α, 2015. La controverse est partie des conditions à remplir pour baptiser les tout-petits (lorsque la demande vient de familles peu pratiquantes) ainsi que sur l'intérêt d'une fête comme la « communion solennelle » (désormais « profession de foi »). Voir également, de cette époque, Robert Pannet, *Le catholicisme populaire, trente ans après La France, pays de mission?*, Le Centurion, 1974.

considérablement la présence catholique. Et puis, ce serait ignorer les demandes toujours fortes de rites adressées à l'Église pour des funérailles, des mariages, des baptêmes ou des professions de foi. Elles

« *Derrière la pastorale,
le débat ecclésiologique
est beaucoup plus profond* »

émanent de gens de toutes conditions, dont beaucoup de milieu modeste. Or ces célébrations s'avèrent, dans un contexte postmoderne, peut-être encore

plus précieuses qu'autrefois, du fait de l'aide qu'elles apportent pour franchir des étapes délicates, exprimer les émotions, autoriser une parole engagée, réassurer les identités. Dans un contexte anxieux, tout cela est loin d'être futile.

Il faut cependant ajouter que ces propositions ne jouent plus un rôle aussi structurant que jadis, du fait de l'apparition de quantité d'autres rituels, désormais bien installés dans le paysage, souvent organisés autour de la personne ou au contraire rassemblant de grandes masses: anniversaires, Fêtes des mères ou des pères, pendants de crémaillère, Fête de la musique, Fête des voisins, grands événements sportifs, etc. Et, même sur le terrain des rites de passage, l'Église subit désormais la concurrence d'offres de professionnels ou de services publics (pompes funèbres, professionnels du mariage, baptêmes laïcs). Et puis, il faut également mentionner des propositions émanant d'autres traditions religieuses – essentiellement, chez nous, l'islam – avec, par exemple, l'aspect festif que prend la rupture du jeûne les soirs de ramadan, souvent occasion à la fois de gestes de solidarité et de moments conviviaux entre familles ou à l'échelle d'un quartier.

Bref, le catholicisme populaire n'a pas disparu mais, à tout le moins, il s'est considérablement affaibli. Or, cet effacement pourrait s'accroître encore. À cause tout d'abord de la manière dont les regroupements paroissiaux ont été organisés, privilégiant la plupart du temps la centralité au lieu de parier sur la proximité (le modèle esquissé dans le diocèse de Poitiers n'a pas vraiment fait école en France), laissant de côté, donc, ceux qui avaient un lien plus distendu à l'Église². Et puis, aussi, du fait de la montée de courants soucieux de marquer les exigences de la foi chrétienne (ils se sont abondamment exprimés à l'occasion du Synode sur la famille) mais qui promeuvent en même temps, à leur corps défendant bien sûr, un christianisme

2. Cf. François Wernert, *Le dimanche en déroute: les pratiques dominicales dans le catholicisme français au début du troisième millénaire*, Médiaspaul, 2010.

austère, plutôt sévère, qui ne peut concerner qu'une élite. Comme l'écrit Yann Raison du Cleuziou, le rejet des « tièdes » tient aujourd'hui la place qu'occupait dans les années 1960-1970 la dénonciation d'un « catholicisme sociologique »³. Dans les deux cas, on peut avoir de sérieux doutes sur la fécondité de telles embardées pastorales.

Voilà pourquoi, nous semble-t-il, il vaut la peine de remettre aujourd'hui cette question sur le métier. D'autant qu'il se pourrait qu'en réalité, derrière un problème pastoral, se cache un débat ecclésiologique beaucoup plus profond. C'est du moins la perspective que j'adopte ici, en montrant notamment que la prédication du pape François engage bien une vision de l'Église.

Une constante dans l'histoire de l'Église

Il convient tout d'abord d'éclaircir un peu cette notion de « catholicisme populaire ». Les historiens et les sociologues observent, tout au long de l'histoire du christianisme⁴, l'existence d'une frange – plus ou moins large – de la communauté chrétienne qui, à la fois, se reconnaît dans les propositions de sens émises par les Églises mais, en même temps, se les approprie selon sa culture propre et les exprime en fonction de ses questions, intérêts et besoins : « La religion populaire est alors une religiosité vécue – au niveau des représentations, affects et coutumes – sur le mode d'une différence par rapport à la religion officielle. »⁵

Faut-il l'interpréter comme la persistance d'un fond païen qui se refuse à disparaître et résiste à l'évangélisation (c'est bien souvent la lecture spontanée qu'en font les clercs)? S'agit-il de l'expression d'une « religiosité naturelle », signe de cette ouverture à Dieu inscrite au tréfonds de l'être humain, jamais pleinement satisfaite des expressions instituées de la foi? Faut-il y voir une manifestation de la résistance des « gens de peu » face à ce que proposent et élaborent les maîtres du jeu? Ou bien de cultures locales, en butte à l'intrusion de systèmes culturels exogènes cherchant à imposer leur vision du monde? Derrière chacune

3. Introduction à *Défense du catholicisme populaire*, op. cit., p. 47.

4. Voir l'ouvrage dirigé par Bernard Plongeron et Robert Panet, *Le christianisme populaire. Les dossiers de l'histoire*, Le Centurion, 1976, qui couvre les vingt siècles d'histoire du christianisme occidental.

5. Jacques Maître, entrée « La religion populaire », *Encyclopædia Universalis*, vol. 14, 1972, p. 53, cité par Y. Raison du Cleuziou dans *Défense du catholicisme populaire*, op. cit., p. 28.

de ces réponses possibles, s'agitent, on le sent, bien des présupposés, partis pris, convictions, si bien que, ici, nous avons sans doute affaire à un problème impossible à trancher. Mais, plus intéressante peut-être est la question du rapport de ce christianisme populaire avec la foi officiellement confessée par les Églises, et de la fécondité de leurs relations.

Relire l'histoire de l'Église à la lumière de cette question autorise sans doute à émettre quelques hypothèses⁶. N'est-ce pas à ce christianisme populaire qu'on doit, depuis les premiers siècles de l'Église, l'in-

« *La foi chrétienne est
préservée par son peuple
d'un trop grand schématisme* »

introduction des chants dans les liturgies chrétiennes, obligeant ainsi à honorer la dimension esthétique de l'adresse à Dieu? De même en ce qui concerne le

souci des morts, préservant ainsi le christianisme, spontanément orienté vers l'avenir, de faire fi du passé, et plaidant pour une vision du salut en termes de récapitulation? N'est-ce pas aussi cette foi populaire qui s'est attachée aux dépouilles des saints, exprimant de cette manière l'attente d'une manifestation de Dieu qui demeure actuelle et rejoigne les histoires du temps présent? Au Moyen Âge, alors que la foi chrétienne ne s'exprime plus dans les langues vernaculaires et risque d'être réservée aux clercs, n'est-ce pas aux gens modestes et sans lettres qu'on doit la multiplication de sacramentaux et la floraison de dévotions eucharistiques (Fête-Dieu, saluts du Saint Sacrement, etc.), trouvant ainsi le moyen de garder un contact sensible et simple avec les choses de Dieu? Aux temps modernes, le peuple des villages et des faubourgs lutte pour continuer à faire la fête à l'occasion des temps forts de l'année liturgique, empêchant le catholicisme tridentin d'isoler le religieux dans une sphère tout à fait séparée. De même, à travers la dévotion à la Vierge Marie puis au Sacré Cœur, il récuse un christianisme sec et abstrait. À l'époque contemporaine, n'est-ce pas ce même catholicisme populaire qui, en continuant à se rendre à Lourdes, Fatima ou Compostelle et à solliciter l'Église pour baptiser les enfants, marier les jeunes et célébrer les funérailles, interdit de tracer des frontières nettes entre « pratiquants » et « indifférents »? À chaque fois, finalement, la foi chrétienne est préservée par son peuple d'un trop grand schématisme. Et, au passage, nous est redit, non sans humour, que le simplisme n'est pas toujours là où on l'aurait spontanément placé.

6. Je m'appuie pour la section qui suit sur l'ouvrage dirigé par Bernard Plongeron et Robert Panet.

Lire de cette manière l'histoire de l'Église interdit de voir celle-ci avançant d'un seul pas, mais oblige à reconnaître sa progression comme un ajustement sans cesse à reprendre entre ce qui est promu par ses responsables et les aspirations populaires, l'un corrigeant l'autre de ses étroitesse ou de ses errements; le tout passant par des phases de tensions, de quasi-ruptures, de ruses, d'inventions de nouvelles expressions de la foi, de concessions plus ou moins avouées, d'exultation dans les retrouvailles, de mécompréhensions, de prise de distance, de négociations, etc. Cet aspect de l'histoire de l'Église est-il accidentel, ou bien lui est-il constitutif? Plus encore, la présence de cette frange au bord de l'Église fait-elle partie de ce qui la définit, ou bien faut-il n'y voir qu'une zone grise, un inachèvement, un résidu? En bref, l'Église serait-elle tout à fait elle-même sans ce petit peuple qui la houspille?

Quelques traits du christianisme populaire

Avant d'aller plus loin dans ce questionnement, peut-on reconnaître à cette religiosité populaire au moins quelques constantes, des traits qui perdureraient par-delà les différences de temps et de lieux? C'est évidemment risqué, étant donné son enracinement dans des cultures locales chaque fois particulières. Essayons néanmoins, sans prétendre à rien de définitif ni d'exhaustif. Je m'appuierai pour cela sur l'ouvrage de Serge Bonnet publié en 1976, *Prières secrètes des Français d'aujourd'hui*, fruit de la collecte et du traitement au milieu des années soixante-dix de 140 000 intentions de prières, déposées dans onze sanctuaires différents⁷. Comment, en effet, parler de catholicisme populaire sans faire entendre quelques-uns de ses accents (j'ai respecté à dessein l'orthographe et la ponctuation des citations), ni se laisser toucher par ses appels ou ses cris?

On a souvent vu la religiosité des humbles comme une demande de protection, le besoin d'être rassuré contre les aléas de la vie face au caractère imprévisible de l'existence, les milieux les moins dotés au plan économique et culturel étant, de fait, soumis en général à une plus grande précarité. Bref, on y trouve un sens, plus aigu qu'ailleurs, de la fragilité de l'existence. « Oh! Ma mère. Pourquoi m'as-tu abandonné, jusqu'à présent je suis toujours sans travail fais-moi trouver un

7. Texte reproduit dans *Défense du catholicisme populaire*, op. cit., pp. 275-343.

bon travail La paix et la santé à ma mère chérie, protège toute la famille, veilles sur nous je crois et j'espère en toi » (*Défense du catholicisme populaire, op. cit.*, p. 316); « O bonne Mère premez pitié dnou délivrer moi de se calvaire de boisson merci » (*Ibid.*, p. 318).

À ce premier trait, qui oblige l'Église à entendre les appels de ceux dont la vie ne tient qu'à un fil, on doit ajouter un souci du sensible, de ce qui peut se voir, se toucher, de ce qui s'adresse au corps (les attitudes de prière, la démarche de pèlerinage, les statues et les objets de piété), peut-être simple corollaire de la difficulté à maîtriser les formes d'expression des instruits. D'où aussi peut-être la familiarité avec Marie, la mère de Jésus, une femme dont les évangiles ne disent pas grand-chose et qui n'y prononce que quelques mots, mais qui est disciple tout entière, de corps et d'esprit, mais d'abord par son corps: elle s'y laisse atteindre aussi bien pour donner naissance au Christ que pour l'accompagner dans son agonie; et puis, peut-être à cause de cette foi inscrite jusque dans la chair et le sang, c'est elle qui a remarqué à Cana, lors des noces, que le vin allait manquer... « Notre Mère. Notre confiance dites à Jésus. Qu'il voit mon grand malade mon époux depuis 46 ans! Seigneur, donne-nous Ta lumière. Que veux-tu que nous fassions! Vien au secours Que se fasse Ta volonté Père Merci Fais-nous comprendre, nous... nageons! Pardon » (*Ibid.*, p. 295); « Vierge sainte priez pour moi, intercédez pour moi auprès de votre divin fils. Dans mon travail je ne sais plus ce que je fais, ce que j'écris ou ce que je lis aidez-moi à garder ma place pour me gagner la vie » (*Ibid.*, p. 315).

Un troisième trait tiendrait à un certain rapport au temps. À la fois, les chrétiens de milieu populaire sont rétifs à toute modification brutale des cadres et des codes; à la fois, ils sont souvent assaillis par des nécessités vitales qui ne supportent aucun délai. Ce mélange de lenteur et d'urgence en fait des acteurs difficiles à saisir, et leur comportement peut être jugé facilement erratique. D'où parfois, dans l'histoire de l'Église, de longues phases d'incompréhension et de distance, notamment quand la formation des clercs met ceux-ci à distance de leur culture d'origine. Ici, une écoute attentive permet de déceler une cohérence beaucoup plus profonde et préserve de jugements rapides. « Si je viens vous voir, d'accord c'est pour mon bac. Mais ne croyez pas que le reste du temps je vous oublie Même si je néglige la messe je prie, je ne vous renie pas Aidez-moi à être meilleure et à supporter les échecs et les difficultés que maintenant je vais trouver devant mon chemin. Merci » (*Ibid.*, p. 294).

Enfin, et ce quatrième trait aurait pu être mentionné en premier, la foi, dans ses expressions populaires, exprime une conscience vive de l'importance des liens humains, à la fois points d'appui, sécurité et cadre qui rassure, mais surtout espace où la vie résonne, où elle se fait entendre, déploie ses éclats

« *Les cultures populaires demeurent soumises à l'ambiguïté* »

et atours, donnant lieu aussitôt, en retour, au rire et à la joie. Comme l'écrit Serge Bonnet: « Ils parlent des leurs et finissent par dire ce à quoi ils croient. La prière sert à se confier à Dieu avec des mots qui nous lient aux voisins. » (*Ibid.*, p. 341.) « St Joseph protégez ma famille protégez nous tous. Guidez nos pas aidez mon fils à trouver une pieuse jeune fille, une compagne fidèle. Donnez-nous la santé. Donnez à mon papa chéri le bonheur éternel s'il vous plaît, qu'il repose en paix et que nous nous retrouvions tous au ciel pour chanter les louanges du Seigneur » (*Ibid.*, pp. 326-327).

Repérer ces différents traits ne revient pas à idéaliser les cultures populaires qui, comme toutes les élaborations humaines, demeurent soumises à l'ambiguïté. Il arrive que la peur de l'imprévu se bloque sur ce qui est connu et dégénère en rejet de la différence. La difficulté à articuler une expression rend plus vulnérable à la violence, quand on n'a plus d'autre moyen pour se faire entendre que de cogner. La focalisation sur le présent peut restreindre les horizons et endormir la créativité, la valorisation des liens de proximité, se crispent en contrôle social étouffant. Il reste que, comme le remarque Serge Bonnet, « à vingt siècles de distance, les prières des pauvres de notre pays retentissent comme les prières des pauvres du temps de Jésus » (*Ibid.*, p. 280). Voilà qui donne une indication précieuse pour avancer sur la question que nous avons soulevée.

L'Église prend au sérieux la religiosité populaire

L'époque contemporaine a vu un renouveau de l'intérêt pour la liturgie, initié au XIX^e siècle avec les travaux du bénédictin Dom Guéranger. Il donnera lieu à ce qu'on a appelé le « mouvement liturgique » (avec notamment Dom Capelle, Dom Beaudouin, Bernard Botte, Odon Casel, et l'implication de plusieurs abbayes) qui déboucha finalement sur la réforme du concile Vatican II (Constitution *Sacrosanctum concilium*).

lium⁸). Tout au départ, ces recherches, préoccupées surtout de restauration, et entreprises dans une optique très romaine, n'ont accordé aucune valeur aux pratiques populaires; leur propos était au contraire de purifier la liturgie de celles-ci. Mais le développement des études historiques a obligé à compléter ce point de vue, grâce notamment à la découverte, d'une part, de la variété des traditions liturgiques en fonction des contextes et, d'autre part, de l'heureuse fécondation possible entre piété populaire et culte ecclésial. Le *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*, publié en 2001 par la Congrégation pour le culte divin, est un témoin de premier plan de cette évolution.

Le texte affirme par exemple: « La liturgie et la piété populaire sont deux expressions authentiques, quoique non équivalentes, du culte chrétien. De fait, la Constitution sur la sainte liturgie montre bien qu'au lieu de vouloir les opposer ou de considérer qu'elles sont deux éléments interchangeables, il convient plutôt de les harmoniser. » (*Sacrosanctum concilium* 13.)

« La liturgie et la piété populaire sont donc deux expressions culturelles qui doivent se situer dans une relation mutuelle et féconde, même si la liturgie est toujours appelée à constituer un point de référence permettant de “canaliser avec lucidité et prudence les désirs ardents de prière et de vie charismatique” qui se manifestent dans la piété populaire. De son côté, la piété populaire, avec ses valeurs symboliques et expressives, est en mesure d'aider la liturgie à réussir son travail d'inculturation, et elle peut aussi lui procurer des éléments stimulants en vue d'accroître d'une manière efficace son dynamisme et sa créativité. » (*Directoire sur la piété populaire*, n° 58.)

Le texte, tout en se refusant à mettre sur le même plan piété populaire et liturgie, n'est pas du tout dans l'optique d'une purification de celle-ci d'éléments qui proviendrait de celle-là; au contraire, il les voit toutes deux attelées à une unique tâche et préconise entre elles des relations mutuelles et positives. La piété populaire permet l'expression de « désirs ardents de prière et de vie charismatique », la liturgie les canalise, elle cherche à accorder la piété au culte; tandis que la piété, de son côté, participe à l'inculturation de la liturgie. Pour résumer: la liturgie est l'expression achevée du culte du vrai Dieu; la piété, cependant, permet à la fois d'y accéder et de recevoir ce culte dans une culture locale.

8. Premier texte voté par le concile Vatican II, le 4 décembre 1963, à la quasi-unanimité (2 147 voix pour, 4 contre).

Ainsi l'orientation du document tourne résolument le dos à la posture soupçonneuse qui aborde la piété populaire à partir de ses insuffisances ou de ses déviations. C'est souvent, même encore aujourd'hui, le réflexe des responsables de la pastorale. On reprochera ainsi au catholicisme populaire une recherche trop immédiate d'efficacité, l'illusion d'une expérience religieuse qui masque la réalité au lieu d'aider à la regarder avec lucidité, ou encore la misère d'un enracinement biblique insuffisant⁹.

Le pape François va-t-il plus loin que le document de la Congrégation pour le culte divin ? Dans *Evangelii gaudium* (2013), il écrit : « Les expressions de la piété populaire ont beaucoup à nous apprendre et, pour qui sait les lire, elles sont un lieu théologique auquel nous devons prêter attention, en particulier au moment où nous pensons à la nouvelle évangélisation » (n° 126). L'emploi du terme « lieu théologique » n'est pas anodin. Il signifie que les expressions de la foi du peuple sont, pour l'Église, une source possible d'élaboration d'une intelligence de Dieu. De cette manière, on sort tout à fait de l'optique selon laquelle les formes instituées de la vie ecclésiale contiennent à elles seules ce dont l'Église a besoin pour accomplir sa mission. Le pape François met sur la voie d'une vision un peu autre de la communauté chrétienne, résumée par l'expression qui lui est chère d'« Église en sortie » : celle-ci n'est pleinement elle-même que lorsqu'elle quitte ses positions acquises pour s'approcher des détresses humaines.

* * *

Ainsi nous avons la réponse à notre question : pour le pape François au moins, l'Église ne se peut se penser comme une entité qui se suffirait à elle-même (on est très loin de la définition de l'Église comme « société parfaite »¹⁰, c'est-à-dire à laquelle il ne manque rien). Elle a besoin du peuple, de ce peuple capable de la déloger de sa tendance à se conforter en elle-même, afin d'être conduite jusqu'à ceux qui sont dans les plus grandes souffrances. La vision du « populaire », dans cette optique, ne se sépare pas de l'« option pour les pauvres ». Avec une double attention : d'une part, une vigilance à rester éveillés aux com-

9. Cf. Robert Peloux et Christian Pian, *Les religiosités populaires. Archaisme ou modernité ?*, L'Atelier, 2010, pp. 26 et 63. Le livre, tout en présentant le document romain, pose très justement la question de la capacité des religiosités populaires à inculturer la foi dans le contexte postmoderne.

10. À noter cependant que cette notion avait été avancée dans le contexte des tensions entre Église et États, afin de contrer les prétentions de l'État à légiférer au sujet de l'Église.

bats pour la justice – et ici, l'on compte sur les personnes en grande précarité pour rappeler l'Église à cette exigence (*Evangelii gaudium*, n^{os} 201-220). D'autre part, un rendez-vous théologique: « [Les pauvres] ont beaucoup à nous enseigner. En plus de participer au *sensus fidei*, par leurs propres souffrances, ils connaissent le Christ souffrant. Il est nécessaire que, tous, nous nous laissions évangéliser par eux. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences et à les mettre au centre du cheminement de l'Église. » (*Evangelii gaudium*, n^o 198). Ici, j'ajouterais volontiers que c'est précisément cette priorité au plus pauvre qui est le meilleur garant contre les dérives toujours possibles du « populaire »; car ses ivresses, ses violences et ses crispations identitaires sont toujours oubliées des plus vulnérables. La face grimaçante du peuple, celle qui est capable de pogroms, de rumeurs entretenues en boucle et de dérision, n'a-t-elle pas pour ressort le mimétisme vis-à-vis des dominants?

Dans la ligne ouverte par le pape François, on pourrait parler d'une Église structurée selon un modèle responsorial, c'est-à-dire dans un jeu continu d'appels et de réponses qui émanent aussi bien du peuple que de l'institution. C'est lorsque l'Église accepte d'entrer dans ce jeu qu'elle est pleinement dans sa mission. Car alors, elle fait écho à un jeu d'interlocution plus fondamental: celui qui se donne à entendre tout au long du corpus biblique et qui concerne, ultimement, Dieu et l'humanité, et même, plus largement, le Créateur et sa création. Pour le dire en d'autres mots, l'Église, alors, est vraiment signe de cette Alliance et elle en déploie, dans l'histoire, les multiples tonalités. Or cette Alliance passe toujours par la recherche du plus petit, de celui qui est malade, étranger, isolé par la misère. Car c'est là, précisément, qu'elle fait le plus clairement entendre sa voix¹¹.

Étienne GRIEU



Retrouvez le dossier « **L'Église aujourd'hui** »
sur www.revue-etudes.com

11. Pour approfondir ce point, je renvoie à « L'Alliance, ce lien qui libère », dans Ét. Grieu, *Une foi qui change le monde*, Bayard, 2013, chap. V.